

## FORMATION ARBITRE PSP

Samedi 12 mars 2022 de 9h à 17h à Angoulême  
GESMA – 64 Rue Montauzier – 16000 Angoulême

### Pourquoi cette formation ?

L'arbitre PSP est la première étape dans le cursus pour l'arbitrage et la formation.

Lors d'une compétition, il est chargé du respect des règlements établis par les instances organisatrices, Il se doit d'être impartial et est investi d'une autorité.

Il est un des éléments essentiels à la compétition car il est le garant de son bon fonctionnement et peut intervenir lors des compétitions départementales, régionales et nationales.

C'est également un premier pas dans la PSP

### Coût de la formation : 25 €

Carte de brevet incluse - Apporter un chèque à l'ordre du CSNA le jour de la formation

### Conditions de candidature :

- Être titulaire d'une Licence FFESSM en cours de validité,
- Être âgé de 16 ans révolus au moment de la délivrance du brevet,
- Être présenté par le Président du club,
- Tout brevet FFESSM à partir du Niveau 1 de plongée technique ou PESH20 minimum.

### Inscription via le formulaire en ligne :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdzHHs93LpbuXctL1g4WHun3LKFreSRv6inqAwvvGkEJ3Q63A/viewform>

(Vous recevrez un email validant votre inscription, merci d'envoyer la lettre de présentation à [v.bl@free.fr](mailto:v.bl@free.fr))

Plus d'infos sur la fonction d'arbitre PSP : <https://psp.ffessm.fr/devenir-arbitre>

MFT : <https://drive.google.com/file/d/1mSKHubXw0u00KKWCz-3CglSnlQGv-KU2/view>

Pour toute information supplémentaire je reste à votre disposition.

Vincent BLANCHARD  
Président de la commission régionale PSP CSNA  
[v.bl@free.fr](mailto:v.bl@free.fr)  
06.36.82.80.83